



Bon retour à tous et à toutes! Nous espérons que vous avez passé un très bel été et que vous avez profité de moments privilégiés avec vos proches!

En ce début d'année scolaire 2026-2027, les fiduciaires de l'assurance collective du NSTU souhaitent rappeler aux nouveaux enseignant-e-s que la souscription au Régime de soins médicaux complets et au Régime de soins dentaires complets n'est pas automatique. Vous devez demander d'y souscrire pour bénéficier de ces prestations. Voici des renseignements importants sur ces régimes, ainsi que les principales dates limites à retenir.

Régime de soins médicaux complets

Le Régime de soins médicaux complets est un régime complet de soins de santé complémentaires offert aux membres contractuels actifs des écoles publiques, ainsi qu'aux membres de l'AAEPNE et de la CESPA. Ce régime comprend la couverture des médicaments sur ordonnance pour les personnes âgées de moins de 65 ans, une garantie de chambre d'hôpital à deux lits, des soins de la vue, des services paramédicaux, y compris la physiothérapie et la massothérapie, ainsi que plusieurs autres prestations décrites dans votre Profil d'assurance collective.

- Pour souscrire à ce régime, vous devez remplir le formulaire de demande se trouvant sur le site Web « Mon assurance » de belairdirect ou vous pouvez communiquer avec belairdirect au 902-453-9543 ou au 1-800-453-9543 (sans frais).
- L'employeur paie la totalité de la prime.
- Vous pouvez souscrire à ce régime de prestations en tout temps, pourvu que vous soyez sous contrat et que vous travailliez activement. Il entrera en vigueur le premier jour du mois suivant la réception de votre demande par belairdirect.

Régime de soins dentaires complets

Le Régime de soins dentaires complets comprend la couverture complète des soins dentaires pour les membres contractuels actifs des écoles publiques, ainsi que les membres de l'AAEPNE et de la CESPA. Ce régime comprend les services préventifs de base, les services de restauration majeure ainsi que les services de prosthodontie et d'orthodontie.

- Pour souscrire à ce régime, vous devez remplir le formulaire de demande se trouvant sur le site Web « Mon assurance » de belairdirect ou vous pouvez communiquer avec belairdirect au 902-453-9543 ou au 1-800-453-9543 (sans frais).
- L'employeur paie 65 % des primes pour les services de base et de restauration majeure du Régime de soins dentaires complets, tandis que le ou la membre les paie à la hauteur de 35 %, ainsi que la totalité des primes pour les services de prosthodontie et d'orthodontie.

Régime de soins dentaires complets – Dates limites importantes et primes

- Les nouveaux membres qui commencent à travailler avant le 1er octobre doivent communiquer avec belairdirect et souscrire au régime au plus tard le 15 octobre.
- Les nouveaux membres qui commencent à travailler après le 1er octobre doivent souscrire au régime dans les 31 jours suivant leur entrée en fonction.
- La couverture entre en vigueur le premier jour du mois suivant la réception de la demande.
- Si vous ne vous souscrivez pas avant la date limite susmentionnée, votre couverture ne sera traitée qu'au mois de septembre suivant.

PRIME MENSUELLE POUR LES SOINS DENTAIRE

Individuelle :	56,39 \$
Familiale :	119,27 \$

COÛT MENSUEL DES SOINS DENTAIRE POUR LES MEMBRES

24,20 \$
51,24 \$

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce qui précède ou pour toute question concernant votre couverture d'assurance collective du NSTU, n'hésitez pas à communiquer avec l'administrateur du régime, belairdirect, au 902-453-9543 ou au 1-800-453-9543 (sans frais).

Subventions pour la santé mentale et le bien-être des élèves

Date limite – 15 octobre 2026

Foire aux questions



Les fiduciaires de l'assurance collective du NSTU, avec le soutien de belairdirect, ont créé une subvention destinée aux membres dans le but de financer des initiatives novatrices qui favorisent la santé mentale et le bien-être des élèves dans les écoles de la Nouvelle-Écosse.

Q : Quel est le but de la subvention pour la santé mentale et le bien-être des élèves?

R : Les fiduciaires de l'assurance collective du NSTU financeront des projets visant à soutenir et à favoriser la santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes dans les écoles de la province. Il peut s'agir de programmes menés dans les classes, les écoles ou les collectivités. L'objectif ultime est d'aider nos élèves pour qu'ils et elles puissent faire face aux pressions liées au fait de grandir dans le monde d'aujourd'hui.

Q : Qui est admissible à la subvention pour la santé mentale et le bien-être des élèves?

R : Pour être admissible, la personne doit être titulaire d'un contrat permanent, d'un contrat de stagiaire ou d'un contrat à durée déterminée et être membre du NSTU ou de l'AAEPNE au moment de la demande.

Q : Comment puis-je présenter une demande pour cette subvention?

R : Vous pouvez présenter une demande pour cette subvention en vous rendant sur le site Web de la fiducie de l'assurance collective du NSTU, à <https://nstuinsurance.ca/grants/student-mental-health-and-wellness-grant/> et en cliquant sur le lien du formulaire de demande. Les fiduciaires de l'assurance collective du NSTU octroieront jusqu'à six (6) bourses d'une valeur maximale de 600 \$ une fois par année. On tiendra compte de l'objectif, de la description du projet, du nombre d'élèves bénéficiaires et de l'évaluation de l'incidence de l'initiative sur les élèves. **Veillez noter que toutes les demandes ne recevront pas nécessairement une subvention et que les demandes incomplètes ne seront pas considérées.**

Q : Quelle est la date limite pour présenter une demande pour la subvention pour la santé mentale et le bien-être des élèves?

R : Les demandes doivent être soumises au plus tard à **23 h 59, le 15 octobre**. Les projets doivent être terminés au plus tard le 31 mai.

Pour plus de renseignements sur la subvention pour la santé mentale et le bien-être des élèves ou sur les prestations et les programmes offerts dans le cadre du régime d'assurance collective du NSTU, veuillez consulter le site Web de la fiducie de l'assurance collective du NSTU, à <https://nstuinsurance.ca/>.



Découvrez Wellnify, votre nouveau programme de mieux-être du NSTU

Bougez, tissez des liens et adoptez de saines habitudes dès le 1er septembre 2026

Les fiduciaires de l'assurance collective du NSTU ont le plaisir de vous présenter une nouvelle expérience de mieux-être, maintenant offerte aux membres actifs du NSTU!

Wellnify est une plateforme de mieux-être interactive conçue pour favoriser la santé et le bien-être au quotidien. Que vous souhaitiez être plus actif-ve, adopter de saines habitudes, tisser des liens avec vos collègues ou trouver de nouvelles façons de prendre soin de vous, Wellnify propose des outils et des activités qui vous aideront à rester motivé-e.

Grâce à la plateforme, les membres peuvent :

- Suivre leur nombre de pas et se fixer des objectifs quotidiens d'activité physique.
- Accomplir des quêtes quotidiennes axées sur l'activité physique, l'apprentissage et la détente.
- Participer à des défis collectifs avec d'autres membres du NSTU.
- Explorer une bibliothèque de contenu consacré au mieux-être holistique.
- Utiliser l'instructeur en mieux-être propulsé par l'IA intégré à l'application pour obtenir du soutien et des idées.
- Suivre leurs progrès et célébrer leurs réussites.
- Surveiller les occasions de gagner des prix tout au long de l'année.



Soutien à la santé des femmes pendant la préménopause et la ménopause

Wellnify proposera également des ressources sur la santé des femmes conçues pour accompagner celles qui traversent la préménopause et la ménopause. Ce programme est élaboré en partenariat avec Three Wise Women, un organisme qui se consacre à informer, à outiller et à mettre en relation les femmes pendant la préménopause et par la suite.

Les ressources sur la santé des femmes comprendront :

- Du contenu éducatif et des programmes fiables animés par une professionnelle certifiée en santé ménopausique.
- Un outil de suivi des symptômes de la ménopause pour aider à surveiller et à mieux comprendre les changements au fil du temps.
- Des ressources pratiques portant sur le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme, ainsi que sur les liens avec la communauté.
- Des occasions de tisser des liens avec d'autres personnes qui vivent des changements semblables.

Prêt-e à commencer?

Votre parcours de mieux-être avec Wellnify commence ici! Les membres sont invités à s'inscrire à Wellnify et à commencer à explorer tout ce que la plateforme a à offrir. Les nouvelles personnes inscrites seront admissibles à des tirages de prix pendant la première moitié de l'année scolaire. Quoi de mieux pour vous aider à vous lancer dans votre parcours de mieux-être?

Et ce n'est pas tout! Surveillez les détails concernant un nouveau défi de mieux-être qui sera lancé cet hiver et qui offrira d'autres occasions de participer, de rester motivé-e et de gagner des prix.

Joignez-vous à Wellnify

Utilisez les renseignements ci-dessous pour vous joindre à Wellnify. Balayez le code QR pour vous inscrire et commencer aujourd'hui à explorer la plateforme.

Ensemble, nous pouvons bâtir une communauté du NSTU plus saine et plus unie!

Nous espérons que les renseignements ci-dessus vous seront utiles. N'oubliez pas de consulter notre site Web à l'adresse www.nstuinsurance.ca afin de connaître les diverses prestations et les nombreux programmes que le Régime d'assurance collective du NSTU vous offre.

